

Lys Rouge

Revue trimestrielle



ISSN 0150-4428
Com. parit. : 62187
2^e Trimestre 1991
N° 43 - Prix 25 F

Europe de l'Est

LE RETOUR DE L'HISTOIRE



**Les Politiques face à quatre
siècles d'histoire
(suite et fin)**

SOMMAIRE

- Editorial : Des rois à l'Est ? p.3
- Entretien avec Alexandre de Yougoslavie p.4
- Bulgarie royaliste .p. 10
- Russie : le culte du tsar p.12
- Les politiques : Leur combat face à quatre siècles d'histoire (3ème partie) p.14

Le LYS ROUGE

17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Rédacteur en chef :
Patrick LOUIS
Directeur de la publication :
Yvan AUMONT
Imprimé par nos soins

BERNANOS

Tous les bernanosiens peuvent se réjouir. Depuis mars 1989, sous la présidence de Jean-Loup Bernanos, s'est créée une *Association internationale des Amis de Georges Bernanos*. En décembre 1990, l'association a publié le numéro 1 (63 pages) d'une publication « *Les cahiers Georges Bernanos* ».

Adhésions : membre bienfaiteur à partir de 250 F - membre actif 150 F - membre de soutien 100 F.

Les adhésions sont à adresser à l'association au 30 rue des Dames, 75017 Paris.

RUBRIQUE A BRAQUES ...

Relevé dans le carnet du Figaro du 20/7/90

La chancellerie générale de l'ordre du Grand Occident, juridiction de France, les Associations royalistes légitimistes de France et leurs amis ont le regret d'annoncer le départ pour la Maison du Père de la

Très Haute et
Très Puissante Dame
Yvonne Juliette
POISSON-DARRASON
marquise douairière
de MENARS
princesse
de BOURBON-VENDOME

grand cordon de l'ordre du Grand Occident, dame de justice du Grand Ordre Souverain dynastique et hospitalier de Saint-Jean, chevalier de Malte d'Orient, etc.,

survenu le 14 juillet 1990 à Cannes (Alpes-Maritimes) dans sa 91^e année.

L'inhumation aura lieu à Paris, au cimetière du Père-Lachaise, avenue des Atlantes, 70^e division, dans la chapelle de la famille, aux portes bleu et or, le mercredi 25 juillet 1990, à 17 heures.

Les Lys blancs et d'or de l'assistance chanteront silencieusement les siècles de gloire de la France Eternelle car, de Marcomir, père de Faramond I^{er}, premier roi de France, à Bernard-Alexis, 44 générations de rois et de princes de France se sont succédé de père en fils, sans interruption aucune, depuis 1615 ans, et le futur est droit devant, puisque la France, fille aînée de l'Eglise, continue de guider leurs pas.

De la part de son fils Bernard-Alexis, Michel, Louis, sixième marquis de Menars, de son petit-fils Cédric, Gabriel, Louis, Henri, Hugues, Arnoul, Marcomir, prince des Celtes, de son frère Alexis et de toutes les Maisons de sa famille, parmi lesquelles l'on compte toutes les Maisons royales capétiennes de Bourbon, leurs branches et leurs alliés et aussi les Maisons Faure (anoblies au XVII^e siècle), des Pomeys-Anselme, de Jussieu, de la Morte-Felines, Ramond-Gontaud, de Fontgalland, du Clos, de Senevier, de Lavilleon, Gueneau de Mussy, Couturier de la Haultree, du Peloux de Saint Romain, de Vaissière, Blosse-Duplan, Dupré de Pernal, des Juseurs, de Montgolfier, de la Roehenegly, d'Ozouville, Brac de la Perrière, du Clot, de Cumanes, de Bernes, Helly d'Angelin, d'Alexandri d'Orengiani, Fernex de Monjex, de Tours, de Linage, de Bouffier, de Bonaparte (famille impériale), Vallier-Colombier, de Montijo de Guzman, Gallango y Montijo, Huertado de Mendoza (famille des vice-rois du Pérou), Tramontana de Guadacorte, Tramontana de Villahermosa de San Jose, leurs branches et leurs alliés, et encore les Maisons Darrason, Delmas, Claron, Perleaud, Bugnot, Rizet, Baldit, Rozet, Lackman, Renaud, Putinier, Duval, Buffet, Fizeau, Jobez, Bousquier, Bouilland, Moreau, Charvet, Lapra, Bernard, Destezeit, Perra, Ribayron, Germain, Boussand, Girin, Franco, Ramel, Tixier, Lenfan, Angleys et bien d'autres. Ils regrettent que cette liste soit bien incomplète. Si donc vous n'avez pas été nommé, venez quand même entendre les doux chants des Lys.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue de l'Amiral-Cloué,
75016 Paris.
Résidence Windsor,
1, avenue de l'Orient,
06400 Cannes.
30th East 70th Street,
New York City 10021
(USA).

Des Rois à l'Est ?

C'est vrai, tout le monde le dit. Et nous allons le dire aussi, après tout le monde. Mais c'est quand même suffisamment étonnant pour qu'on ne se lasse pas encore de le répéter. Alors, allons-y : la chute des régimes communistes en Europe de l'Est suscite un formidable retour de l'Histoire. Remarquons tout de suite que c'est un genre de formule toute faite dont on ne sait pas trop ce qu'elle veut dire. Admettons toutefois qu'elle veuille dire quelque chose. Pour le meilleur et pour le pire.

Le pire, c'est la résurrection de tous les miasmes nauséabonds des haines culturelles, le recours toujours payant à la bonne vieille méthode du bouc émissaire. Nous qui, aujourd'hui, supprimons nos frontières avec l'Allemagne, avons quelque mal à comprendre la haine des Hongrois pour les Roumains, ou vice versa (par exemple). Ces affrontements entre voisins, cela nous paraît vraiment d'un autre âge... Mais enfin, soyons réalistes, le Maghreb aussi est notre voisin, et à ce qu'il me semble, ses ressortissants ne bénéficient pas toujours chez nous du meilleur accueil. Chaque pays suscite « ses bougnoules », et les cons de l'Est ne sont pas moins cons que les cons de l'Ouest. Voilà pour le pire principal, si l'on ose dire.

Il est un autre pire qui se manifeste par une espèce de fascination béate pour un Occident imaginé au travers des feuilletons fleuves de nos si remarquables télévisions. Un symptôme Dallas, ou assimilé, si vous voulez. A l'Ouest, c'est bien, tout le monde est riche. Les gens se prélassent au bord de leur piscine privée, après un petit tennis ou un beau parcours de golf. Leur travail consiste en de mystérieux rendez-vous dans des bars de luxe et nécessite parfois quelques brefs déplacements dans une superbe voiture de sport. Et le soir, on se rend dans quelque night-club où des filles encore mieux carrossées que votre Ferrari vous attendent avec impatience. Et dire que c'est à cause de ces salauds de bolcheviques russes qu'on a été privé de tout ça. Mais enfin, ça y est, on va se rattraper. Le réveil s'annonce difficile.



Le meilleur, il naît des tentatives pour éviter le pire. C'est la volonté de retrouver dans l'Histoire les ferments d'une unité qui ne se définirait pas contre mais pour, non dans l'exclusion d'un autre diabolisé, mais dans une méditation sur soi-même. Rechercher ses racines pour permettre l'accomplissement d'un destin commun. Chaque pays de l'ancien bloc communiste s'interroge sur ce qui forme son génie propre. On flirte avec le mythe. On voudrait être aussi riche que les Occidentaux, mais préserver sa culture originale. Illusion ? On verra bien. Il est peut-être quand même possible d'être prospère sans bouffer des Mac-Do.

Le meilleur, on le retrouve aussi dans une certaine conscience des difficultés qui s'amoncellent, et des risques qu'elles annoncent. Et c'est ici que la réflexion sur la monarchie trouve sa place, comme quête d'une institution qui garantirait à la fois l'unité et la liberté. Rien n'est joué. Donc rien n'est gagné, mais rien n'est perdu non plus. Tout est encore suspendu. Alchimie secrète de l'Histoire. Approche l'instant de la rencontre entre ces hommes qui devraient être rois et ces peuples qui aspirent à la dignité. Les dés roulent déjà sur la table.

Patrick LOUIS

Entretien avec Alexandre de Yougoslavie

Libérée du joug communiste, mais privée de son fédérateur, la Yougoslavie se débat dans les fièvres nationalistes. Sans arbitre, sa survie semble bien incertaine. Le seul espoir d'une unité conservée réside probablement dans un retour à l'institution qui a forgé le pays. Mais le temps passe, et les haines s'aiguisent.

A l'heure donc où l'existence même de la Yougoslavie paraît fort compromise, il nous a paru intéressant de publier l'intégralité d'un entretien accordé par la prince héritier Alexandre de Yougoslavie à Stéphane Bern. « Royaliste » en avait publié quelques extraits dans son numéro 533 du 19 mars 1990.

• Stéphane Bern : Etes-vous à proprement parler, un « roi sans royaume » ?

Alexandre de Yougoslavie : Je ne me considère pas encore comme un roi, mais comme le prince héritier, avec l'espoir qu'un jour mon pays redeviendra un royaume. Avec un roi, qui au-dessus de la politique, puisse unifier le pays, et être en contact avec tous les partis politiques, défendre les droits de l'homme, protéger les différentes religions (dans mon pays, il y en a trois grandes : catholique, orthodoxe et musulmane) et respecter les nationalités. Un jour peut-être cela peut arriver, alors il faut toujours garder l'espoir ; c'est l'unique chose qui reste attachée à une tradition du passé après 45 ans de désastre du système totalitaire sur tous les Balkans. Nous arrivons à la fin de cette tragédie. D'autre part, les nouveaux politiciens qui émergent de cette situation sont des gens courageux, qui ont combattu pour les droits de l'homme pendant ces années terribles, mais ils sont plutôt des écrivains, des poètes, des savants,

et malheureusement, ils n'ont pas beaucoup d'expérience en politique. Cela prendra un peu de temps avant que les nouveaux politiciens aient bien la situation en mains. Alors, je crois que la présence d'un roi peut être très positive comme on l'a vu en Espagne, en 1975. Au sortir d'une dictature fasciste, le roi Juan Carlos a réussi à établir une démocratie viable, forte et solide. Aujourd'hui, l'Espagne est dans le marché commun, la situation économique et politique va bien. Un roi peut donc jouer un rôle essentiel dans une transition pacifique d'une dictature de n'importe quel type vers la démocratie.

• S.B. : Acceptez-vous l'étiquette de « prétendant au trône de Yougoslavie » ?

A.de Y. : Je ne suis pas prétendant. Je suis né prince héritier et mon action s'inscrit dans une tradition normale et naturelle. Si un jour mon pays retrouve les valeurs de la démocratie et des droits de l'homme, je crois que je serai le grand défenseur de ce combat libérateur.

• S.B. : Que signifie à l'aube du troisième millénaire être « chef de la Maison royale de Yougoslavie » ?

A.de Y. : Cela a beaucoup de sens. Premièrement, ma famille vient du pays. Ses racines sont intégrées au pays, et il y a une tradition immense en faveur de la monarchie. La monarchie a toujours existé dans notre partie du monde jusqu'à ce que les communistes prennent le pouvoir. Bien sûr, cela dépend de la personnalité du monarque, de ses qualités intellectuelles et humaines, mais on a les moyens de rectifier ces aléas de nos jours grâce au système de la monarchie constitutionnelle. Si on compare un roi et un président de la République, le roi doit être impartial en politique. Mais un président, aussi brillant soit-il et aussi exceptionnelles que soient ses qualités personnelles, il a accédé au pouvoir à travers un parti

politique. C'est très difficile pour lui, dès lors, d'être véritablement impartial à l'égard des autres partis politiques. Le roi est indépendant par naissance et par vocation.

● **S.B. :** Lorsqu'on vous demande votre profession, vous dites « homme d'affaires » ou « prince héritier de Yougoslavie » ?

A.de Y. : Je dois gagner ma vie parce que je n'ai pas hérité d'argent. Mais cela a été une très bonne chose d'avoir été obligé de gagner ma vie parce que grâce à mon travail de business man j'ai appris comment le monde fonctionne. Pas simplement comme une compagnie, mais comment la vie économique, politique, sociale fonctionne. Chaque jour, je prends part à la vie du monde. Cela, je crois, aide à la formation d'un roi. J'ai aussi eu la chance de servir dans l'armée anglaise et cela m'a donné beaucoup d'expérience de voir des gens, des hommes de toutes les classes sociales. Quand on ne règne pas, on a beaucoup plus d'opportunités de se mélanger avec le peuple. Cela ouvre de meilleures perspectives pour servir le bien commun, et dans mon cas aider mon pays à sortir de 45 ans de stagnation, avec l'expérience que j'ai acquise.

● **S.B. :** Votre père disait, « il n'existe pas d'autre métier pour les rois ».

A.de Y. : Mon père a eu de grandes difficultés



parce qu'il est devenu roi à 11 ans en 1934. Il était à l'école en Angleterre quand son père a été assassiné à Marseille avec Louis Barthou. Je crois que ma situation n'est pas la même. Aujourd'hui, un roi doit savoir tous les métiers. Il doit prendre intérêt dans tous les métiers et acquérir une expérience dans tous. Pour être roi il faut avoir une connaissance de ce que fait un homme d'affaires, un médecin, un savant, un universitaire, un artiste,

un politicien, un capitaine de bateau. Le roi est un « chef d'orchestre » qui doit connaître tous les métiers, toutes les composantes de la société.

● **S.B. :** Votre père a souffert de sa condition d'exilé. Il a eu des difficultés financières, familiales et autres. Comment avez-vous vécu cela et comment regardez-vous ce passé ?

A.de Y. : Mon père a beaucoup souffert parce que jusqu'au jour de sa mort, il a crû à l'opportunité que la Yougoslavie deviendrait une démocratie. Il me disait toujours, « tu dois essayer un jour de rétablir la démocratie en Yougoslavie ». Il a été très déçu par les Alliés qui l'ont abandonné à la fin de la deuxième guerre mondiale. Il a essayé d'expliquer le problème de la dictature communiste, mais personne ne l'a entendu. Il n'avait plus que des illusions perdues. A la fin du XXème siècle nous voyons enfin la réalité de ces quarante-cinq ans de désastre

pendant lesquels ces pays ont perdu tout. Malheureusement, mon père est mort trop tôt, pour voir qu'à la fin l'être humain sort victorieux ; l'être humain a toujours l'espoir. Nous sommes aujourd'hui témoins d'un immense changement, mais il a souffert car il s'est senti abandonné, incompris. Et aussi, il a crû jusqu'au bout qu'il était le roi. Il n'a pas accepté qu'il y avait peut-être d'autres moyens de convaincre les gens. Aussi dans l'émigration nous avons eu d'immenses problèmes, liés à la guerre civile qui a éclaté pendant la 2e guerre mondiale. Ceux qui sont partis vers les États-Unis, la France, le Canada... sont partis dans le monde entier avec cet esprit, sans cohésion. D'ailleurs, le pays était encore jeune dans son unité. En émigration, mon père était désespéré quand il voyait tous ces groupes d'émigrés qui formaient des partis politiques à l'étranger, loin de leur pays. Moi j'ai eu une approche nouvelle, moi j'ai dit que l'avenir de mon pays résidait dans ceux qui y vivent. Les événements m'ont donné raison. Ce ne sont pas les politiciens émigrés qui vont changer le communisme, ce sont les habitants du pays. Ce sont les Yougoslaves résidents qui feront la démocratie de demain. Mon père a souffert d'être entouré d'émigrés qui vivaient dans le passé, qui n'avaient pas évolué avec le reste de l'Europe et très peu d'entre eux comprenaient ce qu'était le marché commun. Ils étaient un peu perdus et cela n'a pas aidé mon père. Moi je reconnais leur souffrance passée et présente, mais je dois leur donner l'espoir pour l'avenir. Je ne peux pas rester dans le passé. Je veux incarner l'espoir d'un avenir démocratique et moderne, car j'ai la conviction que le futur ne saurait être dans les regrets du passé. Il faut aller de l'avant, surtout pas en arrière.

● **S.B. : Quelles sont vos relations avec la Reine Alexandra ?**

A.de Y. : Très bonnes. Nous allons lui rendre visite deux fois par mois. Elle a eu de grands

problèmes de santé, mais maintenant elle va bien et elle est ravie de voir ses petits-enfants. Elle habite à la campagne près de Londres.

● **S.B. : Élevez-vous vos fils comme de futurs rois ?**

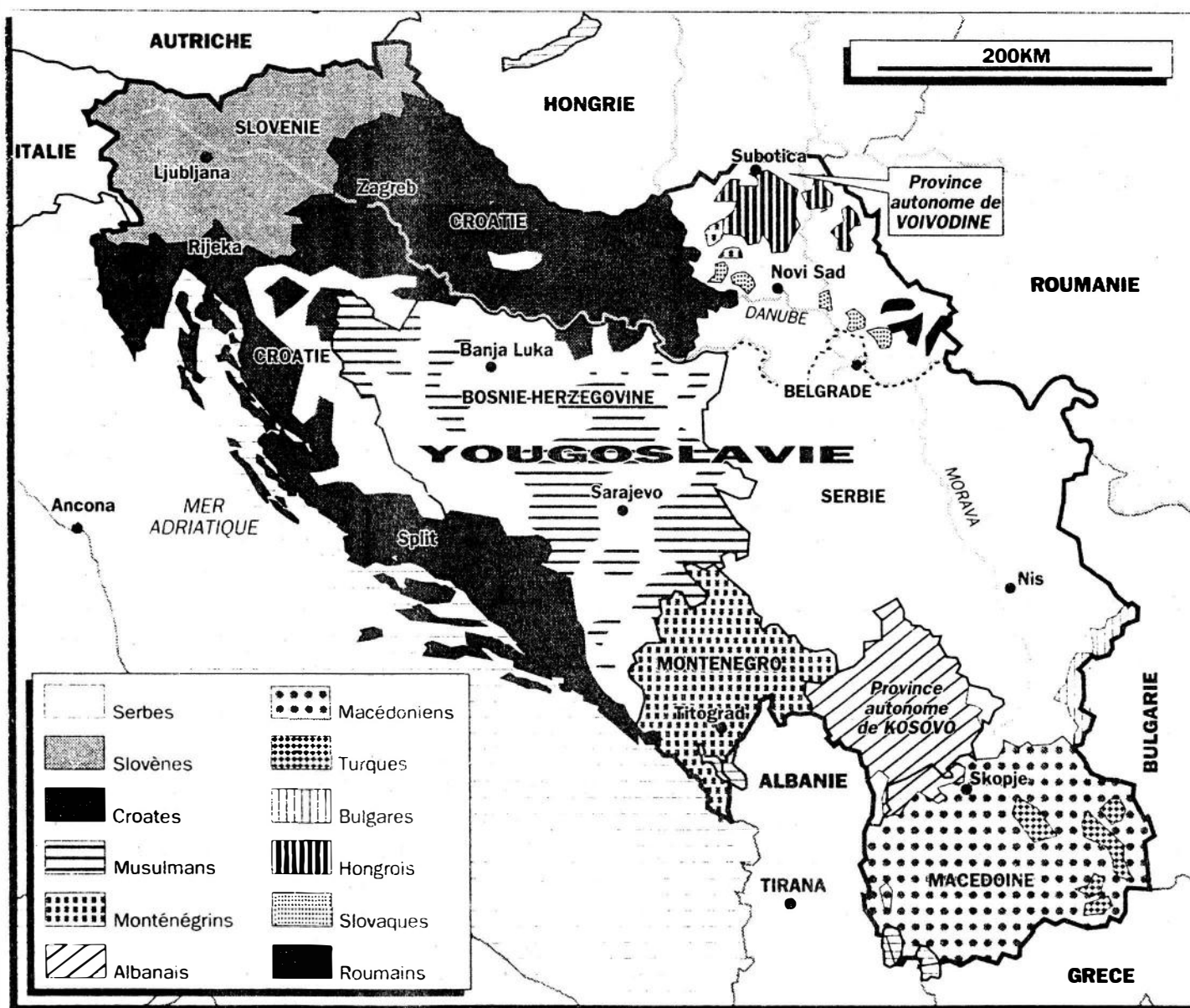
A.de Y. : Je les élève comme des enfants normaux, mais ils ont aussi un professeur qui leur apprend notre langue, notre histoire, notre géographie, nos traditions et coutumes. J'essaye de les élever pour qu'ils se sentent naturels en public, pas timides. Autrement, la meilleure éducation c'est celle que reçoivent tous les enfants.

● **S.B. : Quelle est aujourd'hui votre image en Yougoslavie ?**

A.de Y. : Tout a changé il y a dix-huit mois. Avant j'étais connu par le bouche-à-oreille, les seules photos qui circulaient l'étaient sous le manteau. Le changement est venu par une interview publiée par une revue slovène, Mladina, en décembre 1988. Le journaliste qui voulait m'interviewer m'a téléphoné de Ljubljana, la capitale de Slovénie, et j'ai cru à une blague tout d'abord. Il avait lu une lettre que j'avais écrite aux journaux par rapport aux problèmes économiques et des droits de l'homme dans mon pays. Il a saisi l'occasion pour m'interroger. Couverture couleur et quinze pages de textes. Cela a ouvert la voie aux autres journaux. Par son courage, il m'a donné la possibilité de m'exprimer librement sur tous les sujets : droits de l'homme, démocratie, économie, nationalités, religions... D'autres journalistes sont venus me voir. J'ai même écrit des articles pour des revues slovènes ou croates. J'ai eu des problèmes jusqu'à tout récemment en Serbie. Parce que Milosevic est en train de maintenir son pouvoir par un nationalisme virulent et moi, bien évidemment, je défends le respect des nationalités à vivre en parfaite harmonie sans exacerber les nationalismes comme il le fait. Je suis populaire en Croatie, en Slovénie, mais le peuple serbe mani-

feste déjà son intérêt à mon égard malgré une stricte censure. Lorsque des articles sur moi ont été publiés en Serbie, aussitôt ils ont été retirés de la vente et interdits. Récemment, j'ai été pour la première fois interviewé par la télévision yougoslave. L'émission a dû être programmée deux fois en raison de son succès. Grâce à cela j'ai pu pénétrer totalement en Serbie où l'accueil a été

très positif. Je suis maintenant connu en Yougoslavie comme le nouvel homme d'Etat. La réaction populaire est donc positive, et celle des autorités officielles reste discrète. On ne m'a pas critiqué, car moi j'ai été respectueux du président de la Fédération Marcovic dont j'ai salué les bonnes intentions démocratiques. Mais l'objectif c'est la concorde nationale, c'est que le peuple puisse



décider librement de son avenir et du type de gouvernement, mais que la prospérité revienne dans tout le pays, et aussi en Serbie qui reste à l'écart de tout progrès. Les Yougoslaves en ont assez du nationalisme négatif.

• **S.B. : Quel regard portez-vous sur l'Europe de l'Est qui bouge ?**

A.de Y. : J'aimerais dire d'abord que ce qu'on appelle Europe de l'Est, c'est avant tout l'Europe. L'Europe Centrale. Tous ces pays redécouvrent leur histoire. Surtout pendant la deuxième guerre mondiale et aussitôt après. On rouvre les dossiers, c'est l'ère de la transparence. On relit correctement - et pour la première fois - le passé. Beaucoup le savaient déjà par les informations venues de l'Europe libre, mais maintenant ils découvrent tout cela dans leur propre langue. Cela donne un immense espoir. L'être humain veut toujours aller vers la liberté, et les élections libres vont enfin offrir cette opportunité. Ma seule préoccupation c'est que les partis politiques ne sont pas vraiment reconstitués. Il y a le parti communiste qui change de nom ; il devient par exemple Parti Social Démocrate en Slovénie. Ce n'est parfois qu'un changement de nom avec certes une pensée plus ouverte, plus moderne, mais le parti a gardé l'infrastructure, les hommes. Les autres partis ne disposent de rien, d'aucuns moyens. Il faut le temps de se préparer pour que le peuple comprenne à travers les journaux, la télé, pour quoi, pour qui, comment, ils votent. Il n'y a pas eu de démocratie dans ces pays depuis la guerre, depuis 50 ans, depuis la chute des trônes. Pour que les élections soient véritablement libres, il faudrait un arbitre. Un roi serait un parfait arbitre parce qu'il n'est pas lié à un parti politique. Mais il y a aussi un danger, car il ne doit pas y avoir de parti politique monarchiste. Il faut que le roi soutienne l'existence de tous les partis sans en soutenir un seul. Mais ce qui est dangereux c'est quand un parti se réclame du roi, le soutient

publiquement, comme aujourd'hui le parti paysan roumain. Ce sont de bonnes intentions, mais elles risquent d'aliéner le roi par rapport aux autres partis politiques. Le roi doit rester neutre. En Yougoslavie, il y a aussi plusieurs partis qui s'affichent ouvertement en ma faveur. Moi, j'ai répondu que le roi ne peut pas être reconnu par un parti politique, le roi doit les défendre tous. Comme c'est le cas dans les six monarchies du marché commun.

• **S.B. : Quelle est la situation en Yougoslavie depuis Tito ?**

A.de Y. : Tito était un dictateur et je suis contre tous les dictateurs, et je suis contre les dictatures qu'elles soient de droite ou de gauche. Il avait assassiné même ses amis. Tito n'a rien fait pour mon pays. Il n'y a qu'à voir la situation politique et économique de la Yougoslavie aujourd'hui. 3000 % d'inflation, 38 % de chômage, pas de communications, bref une situation moyenâgeuse, à cause d'un dictateur. Et toute l'Europe, les États-Unis l'embrassaient, le recevaient pendant que mon peuple souffrait. Il n'a rien fait pour résoudre le problème des nationalités. Il a créé des problèmes entre les Serbes et les Croates et la nouvelle Constitution de 1974 a fait naître des complications avec le Kosovo et la Voïvodine. Il a favorisé les disparités économiques du pays, avec un sud sous-développé quand l'argent partait au nord. Il n'avait aucun sens politique et économique. Quarante-cinq ans de perdus.

• **S.B. : Et les nationalités aujourd'hui ?**

A.de Y. : Quand les choses vont mal, on se tourne vers le nationalisme et la religion parce qu'on croit qu'à travers eux nos droits peuvent être défendus. Si la situation économique et politique est positive, on respecte les nationalités et les langues, mais il n'y a pas de mouvement de repli sur soi, de réflexe sécuritaire. Tito est en fait le grand responsable de la dégradation de la situa-

tion. La Yougoslavie a été soutenue par la bonté des banques du monde libre, jusqu'à valeur de 22 millions de dollars aujourd'hui endettant le pays, et par le tourisme. Le bilan aujourd'hui c'est un désastre dont le peuple souffre.

● **S.B. : Et le Kosovo ?**

A.de Y. : Les problèmes y sont immenses et M. Milosevic n'aide pas à trouver une solution pour les habitants de la région. Premièrement, cette région est très pauvre et a été ignorée économiquement pendant des années, alors la solution au Kosovo est une solution démocratique avec des élections libres renforcée par un plan de relance économique. J'imaginerais volontiers un plan avec des commissions formées de notables et spécialistes yougoslaves pour étudier les problèmes de cette zone. Il faut un cessez-le-feu immédiat et qu'on laisse ces commissions étudier la situation sur le terrain avec l'aide du Parlement de Strasbourg comme il l'a lui-même proposé. De même, l'Albanie doit devenir une démocratie et établir un marché ouvert pour essayer de donner du travail à leurs ressortissants. Car en grande partie, les habitants du Kosovo ont quitté l'Albanie pour y venir chercher du travail ou rejoindre des membres de leur famille. On a eu un influx d'immigration albanaise immense depuis la deuxième guerre mondiale, dans une zone déjà en pleine dépression. De plus, la population a incroyablement augmenté du côté albanaise, et les Serbes doivent avoir des droits reconnus. Il faut que ces commissions étudient les droits de chacun pour qu'on arrive à un modus vivendi, entre les Serbes et les Albanais. Il faut mettre fin à cette stupidité, on n'est tout de même plus au Moyen-Age !

● **S.B. : Et quand le roi Léka réclame le Kosovo ?**

A.de Y. : Le Kosovo est territoire yougoslave et un jour sera territoire du marché commun. Malgré

tout le respect que j'ai pour le roi des Albanais, je crois qu'il devrait avant tout s'efforcer d'établir une démocratie à Tirana. Il y avait avant-guerre une petite minorité albanaise au Kosovo qui s'est développée avec l'afflux d'Albanais fuyant leur pays, et par l'effet multiplicateur de la tradition nataliste musulmane. Ils sont maintenant très nombreux et n'ont pas de travail. Mais au Kosovo, où ils ont eu la possibilité de parler leur langue, de pratiquer leur religion, on n'a pas pu faire face à leur arrivée massive. Il faut aussi noter qu'ils étaient plus libres en Yougoslavie qu'en Albanie. Je crois que le roi - et il aura tout mon soutien - devrait essayer sans terrorisme ni brutalité d'introduire une démocratie dans son pays. Ensuite, on pourra discuter pour résoudre les problèmes de la zone et essayer de résoudre ensemble les antagonismes dans le respect des nationalités.



BULGARIE

BULGARIE

Retour triomphal de la princesse Marie-Louise à Sofia

Plusieurs dizaines de milliers de Bulgares ont acclamé, vendredi soir 3 mai à Sofia, la princesse Marie-Louise, sœur de l'ex-roi Siméon II. La foule s'était massée dans le centre de la capitale pour assister au passage de la princesse, âgée de cinquante-huit ans, et qui vivait en exil depuis quarante-cinq ans aux Etats-Unis. De nombreuses personnes portaient des fleurs et le drapeau national, et scandaient « Siméon I ».

A son arrivée à l'aéroport, la princesse a été accueillie par le président du syndicat anticommuniste Podkrépa, M. Constantin Trentchev. La municipalité de Sofia a exprimé son attitude négative à l'égard de l'événement en coupant l'électricité sur le boulevard qui longe l'aéroport et sur le pont des Aigles.

La famille royale avait quitté la Bulgarie en 1946 à la suite d'un référendum qui devait conduire à la proclamation de la république. Au cours de sa visite, la princesse doit notamment se rendre au monastère de Rila où a été enterré son père, le roi Boris III. Elle rencontrera également « ceux qui désirent la voir » dans une salle de 4 000 places du Palais national de la culture. — (AFP.)

Le Monde

5/6 mai 1991

page 10



КАКВО НЕ ЗНАЕМ ОЩЕ ЗА ЦАРИЦА МАРГАРИТА

ЧЕТЕТЕ НА 1-5 СТ.



« A la une de «Corona», le journal royaliste bulgare,

A travers la presse anglo-saxonne

RUSSIE : LE CULTES DU TSAR



Aleksei Vladikin - The Urals Worker

A cross has been erected at site where Czar Nicholas II and his family were executed 72 years ago in Sverdlovsk. The shrine has become a focal point for meetings and rallies, and a church is planned for the site.

21 NOV 1990 "New York Times"

Cult of the Last Czar Takes Root in Russia

By BILL KELLER

Special to The New York Times

SVERDLOVSK, U.S.S.R., Nov. 15 — Seventy-two years after the Bolshevik secret police here slaughtered the last Russian monarch, his wife, son, four daughters, family doctor and three servants, Czar Nicholas II is rallying the kind of popular following that eluded him in life.

He was a vacillating, uncharismatic autocrat, but the Nicholas revival is driven less by how he ruled than by how he died — an event that set a modern standard for state ruthlessness and that cuts at the heart of the official Communist myth.

For as Western historians have long believed, and as a Soviet newspaper this week confirmed in contradiction of 72 years of official denial, the decision to kill the royal family was

ordered by Lenin himself.

Here in the city where it happened, 870 miles east of Moscow, the cult of the Romanovs has risen from the underground into the unexpectedly warm embrace of both church and state.

At first there was just a simple wooden cross, erected anonymously one night on the site where the Bolsheviks carried out the execution.

A Favorite With Newlyweds

Then someone boldly replaced the marker with one of iron. The shrine became a focal point for prayer meetings and political rallies, and a favorite place for brides and grooms to toast the future after weddings.

This summer the Sverdlovsk City Council, no longer in the firm grip of the Communists, authorized construction of a modest chapel on the

spot, possibly to be accompanied by an exhibition hall and conference center for pilgrims and tourists.

But even that was not enough to satisfy the growing cult of the last Czar. Now the Russian Orthodox Archbishop of Sverdlovsk says the church has approved plans to build a grand church on the site.

"Eventually he will of course be canonized as a saint," added Archbishop Melkhisedek in an interview. "It is a matter of time."

The Romanov Czar and his family were imprisoned in the ornate white-washed home requisitioned for the purpose from a retired army engineer named Nikolai Ipatyev.

In the early morning dark of July 17, 1918, they were taken to the basement and shot by local Chekists,

Continued on Page A15, Column 1

The Land of Lenin Pays Homage to the Last Czar

(Continued From Page A1)

members of the Bolshevik secret police. Bullets ricocheted from the jewels hidden in the corsets of the royal daughters, who had to be finished off with bayonets.

When the screams died down, the bodies were carted to the countryside, stripped, burned and tossed in a mine shaft. The next night, to prevent a cult of the Romanovs, the leader of the firing squad exhumed the remains, doused them with disfiguring acid and reburied them in a secret grave.

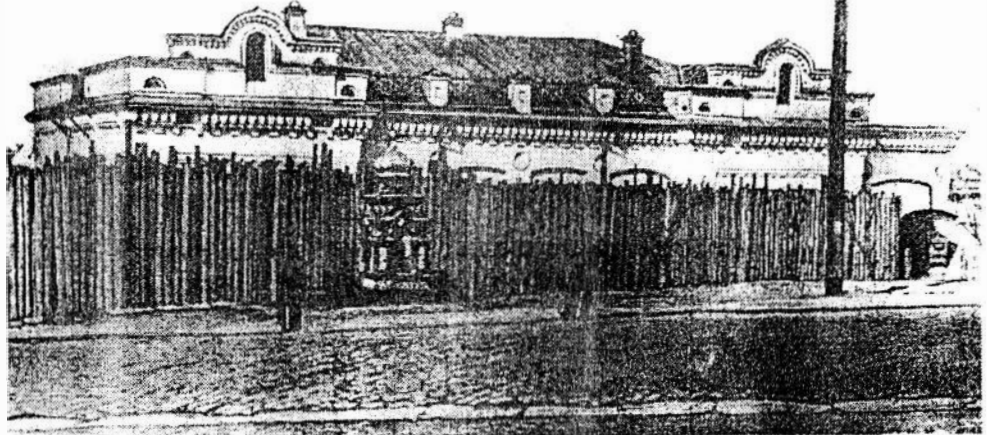
The Bolshevik authorities at first reported that the Czar alone had been executed after the discovery of a plot to liberate him. It was not until several years later that the authorities permitted publication of an article disclosing that his family had been killed along with him.

"The manner in which the massacre was prepared and carried out, at first denied and then justified, has something uniquely odious about it, something that radically distinguishes it from previous acts of regicide and brands it as a prelude to 20th-century mass murder," Richard Pipes, the Harvard historian, writes in his new history of the Russian Revolution.

Official Version Demolished

The official version, still maintained by party historians, is that local Bolsheviks decided independently in the heat of the civil war to execute the family so they would not become a rallying point for the White Guards who were closing in.

"Lenin did not know a thing about it," said Mikhail P. Mchedlov, deputy director of the party's Institute of Marxism-Leninism in Moscow. "There are documents that describe



A stockade surrounded the residence used for the imprisonment of Czar Nicholas II and his family before their execution on July 17, 1918, in what is now

Sverdlovsk. At right, the Czar is seen under guard in Tsarskoe Selo, where the Russian royal family was first confined after his abdication in March 1917.

named in 1924. Mr. Pipes and other historians have cited other evidence, including an entry in Trotsky's diary, that pointed to Lenin's having ordered the execution of the imperial family.

Viewed as a Martyr

Soviet authorities have long recognized the Czar's memory as a threat.

Many Russian Orthodox believers view Nicholas as a martyr despite the Moscow church's long reluctance to touch this official taboo. An emigre Russian Orthodox Church based in New York, the Orthodox Church Abroad, sometimes called the Karlovci Synod, canonized the imperial family saints in 1981.

In 1977, when new accounts of the killing were being beamed into the Soviet Union by Western radio, the Communist Party Politburo issued a secret order to have the Ipatyev house destroyed as a precaution.

Boris N. Yeltsin, who was then the party boss in Sverdlovsk, sent bulldozers in the middle of the night to level the house on the busy thoroughfare called Sverdlov Street.

"I can well imagine that sooner or later we will be ashamed of this piece of barbarism," Mr. Yeltsin, now the President of the Russian Republic, recalled in a recent memoir.

Revival Comes Into the Open

In the more tolerant climate of glasnost, the Romanov revival has come slowly into the open.

Newspapers and magazines have published extensive reports pried from the archives on the life and death of the royal family, and a major movie on the death of the Romanovs is in production.

Descendants of Russian nobility have formed their own organization to lobby for rehabilitation.

The glorification of Nicholas has been taken up by small groups of monarchists and other self-styled Russian patriots, some of whom rally anti-Semitic passions by noting that both the leader of the Chekist death squad, Yakov M. Yurovsky, and Sverdlov were Jews. Mr. Yurovsky, in his memoirs, which were not published until 1989, claims to have actually shot and killed the Czar personally.

Curious spectators are flocking to the Palace of Youth in Moscow for an exhibit called "The Last Days of the Romanovs." Along with photographs and family documents, the show features a mock-up of the Ipatyev basement, its walls spattered with red paint and hung with bullet-pocked portraits of the imperial victims.

A Place for Pilgrimage

Last year on the anniversary of the killing the police broke up a rally at the now vacant site on a busy thoroughfare named for Sverdlov. When church officials rejected an appeal to

come to the defense of those arrested, a number of believers broke off and declared their affiliation with the emigre church.

The group has found quarters in the office of a Sverdlovsk member of Parliament, and includes among its causes the restoration of the city's prerevolutionary name, Yekaterinburg, for Catherine the Great.

It was largely to head off a mass defection that Archbishop Melkhisedek went to Moscow in late October and won the blessing of Patriarch Aleksy for construction of a church.

To finesse for now the question of



The New York Times

In Sverdlovsk, there is a growing cult of the Romanovs.

Lenin's life by hours and minutes. No documents calling for the murder of the Czar's family have been found."

But this week the weekly Argumenty i Fakty demolished the official version for its 33 million subscribers. The paper published the findings of Edward Radzinsky, a playwright who has doggedly been researching a book on the last Czar and who unearthed the reminiscences of Lenin's bodyguard, Aleksei Akhimov.

Mr. Akhimov recounted how he personally delivered Lenin's death order to the telegraph office, bringing back the telegraph tape to preserve the explosive secret. The telegram was also signed by Yakov M. Sverdlov, the head of state, for whom this city, which was called Yekaterinburg at the time of the killing, was re-



→ sainthood, the church is to be named for all the martyrs of Russia.

"There will be no baptisms, no funerals, no weddings," the Archbishop said. "It will be a place of pilgrimage, a place for repentance, a place of prayer."

"The people loved Emperor Nicholas," the Archbishop said, although

the monarch has his shortcomings from a churchly viewpoint, including his forbearance of the licentious mystic Rasputin. "And after his execution, his memory still lives with the people, not as a saint but as someone executed without court verdict, unjustly, as a sufferer for his faith and for orthodoxy."

LES POLITIQUES (3) :

LEUR COMBAT FACE A

Vous trouverez ici la troisième et dernière partie de l'étude de Jean Saint Ellier sur les « Politiques ».

Rappelons que la première partie avait paru dans le « Lys rouge » numéro 41 et la seconde dans le « Lys rouge » numéro 42. Ces deux numéros sont toujours disponibles.

LA RESTAURATION ET LES NÉO-LÉGITIMISTES DU XIX^e SIECLE.

Après la tourmente révolutionnaire et les guerres de l'Empire, Louis XVIII apparut comme un facteur de paix et de réconciliation nationale. Il s'acquitta au mieux de ce qu'on attendait de lui. En outre, assez voltairien, le roi se garda de toute revanche en matière religieuse.

Il n'en fut plus de même après l'avènement de Charles X. En effet, la monarchie semblant consolidée, un courant, appelé « parti prêtre », revendiqua une conception théocratique du trône et de l'autel qui n'existait même pas sous l'Ancien Régime (2). C'était ne pas compter avec une bourgeoisie restée voltairienne. Celle-ci fut l'instigatrice des « trois glorieuses » et le

baron Laffitte paya l'émeute. Là encore, et nous ne cesserons de le répéter, les rois de France se trouvaient privés d'une doctrine politique.

Quant à Louis-Philippe, il fut victime d'une insurrection à l'échelle européenne et il faut regretter sa chute sans laquelle bien des déboires dont la France fut victime ne se seraient pas produits. C'est lui qui conciliait au mieux la Monarchie et la Révolution et non pas les Bonapartes. Le résultat était la réunification des deux camps qui s'opposaient depuis un demi siècle. Son erreur fut d'en rester au suffrage censitaire, comme l'indique Bainville, car avec le suffrage universel l'émeute aurait pu difficilement se justifier.

Cependant un peu avant la chute de Charles X, commença à s'élaborer un ensemble d'idées qui marque un tournant dans la cause monarchique. Villeneuve-Bargemont en fut l'initiateur et ce qu'il faut appeler une doc-

trine, attaqua le point faible des idées révolutionnaires à savoir la question sociale. Son originalité résidait non plus dans un affrontement religieux entre la Foi et ceux qui voulaient la détruire comme au temps des guerres de Vendée, mais dans une appréciation objective de la société postrévolutionnaire. En effet Villeneuve-Bargemont, ancien préfet du département du Nord, était scandalisé par la misère des ouvriers. Il relate dans son rapport adressé à Charles X que des enfants de douze ans étaient devenus aveugles à la suite des coups de bâtons reçus sur la tête parce qu'ils s'endormaient au travail. Aussi la comparaison s'établit entre les Corps de Métiers de l'Ancien Régime qui protégeaient l'ouvrier et l'apprenti. Or la loi Le Chapelier de 1791 avait tout supprimé en laissant l'employé sans défense devant l'employeur. En réalité les Corps de Métiers avaient duré sept siècles depuis Etienne Boileau qui, sous l'inspiration de Saint-Louis rédigea le Livre des Métiers. Il s'agissait d'une véritable organisation du travail prévoyant la durée du temps d'embauche, des caisses pour les malades et les vieillards, la protection de l'apprenti et la

○(2) Ce courant s'inspirait de la théorie de Bonald dont nous ferons l'analyse dans le chapitre suivant, à propos de la formation de l'Action Française.

QUATRE SIECLES D'HISTOIRE

sécurité par l'intermédiaire de la corporation, les corps de métiers prenant en charge les chômeurs en veillant à leur retrouver un emploi. Bien sûr, les corporations avaient besoin de réformes à la veille de 1789 mais au lieu de cela elles furent supprimées sans que rien ne les ait remplacées. Il en découla, la révolution industrielle aidant, une misère effroyable du monde ouvrier. Il se trouvait donc là matière à engager un débat d'opposition. Mais, l'aspect intéressant de cette prise de position réside dans le fait que l'on ne se contenta pas de réclamer des réformes sociales mais de dénoncer les causes idéologiques de cette situation lamentable.

Ainsi, les néo-légitimistes, appelés aussi sociaux-chrétiens, s'aperçurent que cette misère avait pour cause la supercherie des idées de liberté et d'égalité. En effet si on déclare de façon arbitraire que les hommes naissent libres et égaux en droit sans tenir compte de l'existence des forts et des faibles, les premiers dominent les seconds. Par exemple, si l'employeur et l'employé sont sensés traiter d'égal à égal, et librement, c'est l'évidence même que l'employé sera

contraint d'accepter les conditions de l'employeur. En réalité la Révolution Française marque une poussée individualiste de la bourgeoisie d'argent, celle-ci s'étant surtout accommodée des conclusions matérielles que signifiait l'idéologie des Droits de l'Homme dans son préambule.

Or, seule l'association peut protéger les faibles. Le député légitimiste Berryer exposera cette thèse en 1862, dans son rôle d'avocat, en prenant la défense des ouvriers typographes de Tours, accusés de délit de coalition. Il fit l'éloge du contrat collectif (lequel ne fut obtenu qu'en 1936), il attaqua aussi l'idéologie de 1789 en la traitant d'être « un de ces mensonges de phraséologie qui ont versé tant de sang et causé tant de malheur dans le pays ». C'est dans ce sens que plus tard Maurras qualifiera le socialisme d'être une juste cause pervertie par des idées fausses ; le socialisme défend bien les ouvriers mais avec des idées qui se trouvent en contradiction avec la cause qu'ils ont adoptée.

Toutefois à la suite de ces critiques, il s'avère nécessaire d'apporter certaines mises au

point :

Les mots liberté et égalité sont porteurs d'idées abstraites ce qui permet à chacun d'y prendre ce qui lui plaît. Nous venons de nous en apercevoir pour les plus forts qui ont utilisé ces deux concepts afin d'exploiter les plus fragiles. A contrario, ceux qui récusent toute la Révolution, ont profité de ces constatations pour tenter de discréditer les deux mots en bloc. En réalité, face aux uns et autres on peut établir les considérations suivantes :

Ils méritent d'être retenus dans leur sens premier, leur sens juridique, c'est-à-dire dans le sens que reconnaissait déjà Jean Bodin, en considérant qu'il n'y a pas de contradiction entre l'Egalité et la différence de condition sociale. Autrement dit, tous les hommes sont égaux devant la Loi ou pour débattre des affaires les concernant ; de même si le mot liberté est synonyme de liberté de conscience.

Mais au second degré, l'idée devient dangereuse si on affecte de croire que les hommes sont effectivement de force égale et libres d'agir en conséquence, ce qu'ont parfaitement vu les néo-légitimistes.

Quant au troisième degré, cela devient extravagant si l'on confond la liberté avec la licence et que l'on revendique une égalité arithmétique impossible. Aussi est-il impératif de préciser de quoi il s'agit au lieu d'en faire une idéologie.

Toutefois cette doctrine n'était pas politique mais sociale ce qui la rendait inadaptée pour restaurer la monarchie. Sa lacune se manifesta lors du refus du Comte de Chambord d'accepter le trône qui lui était offert car celui-ci, démuné d'idées politiques, s'en tint à des considérations subjectives par aversion à l'égard de ce que représentait pour lui la Révolution et les emblèmes qui la symbolisaient. Aussi posa-t-il des conditions inadmissibles pour les députés orléanistes et même pour une partie des légitimistes, notamment sa déclaration selon laquelle sa personne n'est rien et ses principes tout. Il s'agit là de la profession de foi d'un bon chef de parti démocrate et non pas d'un chef d'Etat héréditaire accordant la priorité au droit monarchique. On pense qu'il fut en cela influencé par son confesseur, d'ailleurs, sa « Lettre aux ouvriers » corrobore bien ce que nous avons voulu prouver tout au long de cette étude à savoir que les hommes politiques ne peuvent disposer que des idées qu'ils ont à leur disposition.

Aussi le Comte de Chambord faisait-il référence à la doctrine sociale chrétienne, susceptible de lui attirer des sympathies mais non pas de lui dicter sa ligne de conduite à un moment décisif.

Cet échec fut lourd de conséquence car l'opinion bascula en majorité vers la République. Mais rien n'aurait été perdu sans le ralliement. En effet,



■ *Le comte de Chambord.
Son refus du trône sera lourd
de conséquences.*

l'Eglise engagée dans un bras de fer avec l'Etat devenu anticlérical crut bon de se désolidariser de la Monarchie.

L'erreur d'appréciation était énorme pour la raison suivante : le vrai problème, en toile de fond de cette fin du XIXe siècle était la question ouvrière. Celui qui emporterait l'adhésion des

travailleurs serait électoralement gagnant. Or, la gauche n'avait jamais été sociale et c'était les néo-légitimistes qui défendaient le monde ouvrier. On peut donc certifier que tôt ou tard les royalistes seraient redevenus majoritaires. Pour ne l'avoir pas compris, Rome divisa les catholiques et brisa une doctrine qui aurait permis au catholicisme de retrouver son influence sur la société, de plus avec un visage vraiment chrétien qu'elle avait perdu depuis trois siècles, et de sauver le monde ouvrier. Au lieu de cela, le socialisme passa à gauche en ne faisant que fortifier la République et la lutte contre l'Eglise, bilan dramatique aussi pour les ouvriers car le socialisme de Jaurès n'était qu'un faux-semblant et il fallut attendre 1936 avec le Front Populaire pour que les ouvriers retrouvent un début de protection sociale qui avait complètement disparu depuis la Loi Le Chapelier de 1791.

Cependant nous avons vu que, mis à part le cas conjoncturel et d'ordre électoral que nous venons d'évoquer, il est très difficile de s'imposer politiquement sans une doctrine politique. Son absence fut la cause des échecs successifs des tentatives de restauration tout au long du XIXe siècle. Aussi La Tour du Pin qui en était certainement conscient aborda-t-il une démar-

che allant du social au politique par son ouvrage « Jalons de route ». En fait il conçut un fondement institutionnel mettant l'accent sur la défense du monde du travail. Ainsi des Parlements régionaux, élus au suffrage universel, devaient envoyer tous les trois ans des délégués à Paris pour voter le budget national. Le roi et son gouvernement restaient donc maîtres du pouvoir politique. Mais il préconisait en plus des chambres régionales et une chambre nationale des corporations, élues par leurs membres (ouvriers, employés et patrons) qui auraient disposé de pouvoirs en matière de législation du travail. Il avait inventé un pouvoir démocratique autonome au niveau social, mais cela n'est possible qu'en monarchie. Ceci pouvait en outre correspondre à la conception de Jean Bodin : le roi en ses conseils, le peuple en ses Etats.

Néanmoins, c'est seulement avec l'Action Française et Charles Maurras que l'on retrouva une doctrine politique, ou se voulant telle, après trois siècles les séparant de Jean Bodin.

JEAN BODIN ET CHARLES MAURRAS

Vouloir comparer un homme de la Renaissance et un autre de la fin du XIXe siècle offre apparemment de grandes difficultés. Pourtant, ils ont ceci de

commun qu'ils ont, l'un et l'autre, voulu donner une base doctrinale à la monarchie héréditaire. En outre, les deux époques, celle où vivait Jean Bodin et celle qui intéresse Maurras, c'est-à-dire la Révolution française et ses conséquences présentent des analogies.

En effet, la monarchie se trouvait confrontée dans les deux cas à une insurrection populaire et à une revendication parlementariste. En outre Henri III et Louis XVI ont été menacés de la même façon. Ainsi Henri III doit-il affronter les États généraux de Blois de 1588 et Louis XVI ceux de Versailles en 1789. L'un et l'autre subissaient une insurrection parisienne et les deux furent assassinés. Les adversaires d'Henri III ont même été plus loin en soutenant une théorie du régicide sous la plume du jésuite Mariana.

Il existe cependant deux différences. En premier lieu les adversaires du roi ne sont pas les mêmes : ici la Sainte Ligue catholique, là les révolutionnaires hostiles à cette même religion. En second lieu, si Henri III fut assassiné, son successeur Henri IV réussit à sauver la monarchie tandis que Louis XVI tomba avec la royauté.

Cependant la démarche respectivement de Jean Bodin et de Charles Maurras reste la même :

justifier le bien fondé de la monarchie. Aussi allons-nous rechercher quels peuvent être leurs points communs et en quoi ils diffèrent.

En ce qui concerne leurs points communs qui ne laissent pas d'être troublants, ils considèrent d'abord l'un et l'autre que tout est un problème d'idées, mais, il n'existe pas d'idées efficaces sans l'action. Ainsi pour Jean Bodin il ne faut pas que la République soit « République en idée sans effet » tandis que Maurras proclame « penser clair et marcher droit ». Bodin ira même plus loin en s'engageant dans l'action militaire.

- Ils se retrouvent pour la défense des valeurs communes : ainsi Bodin défend-il la famille, base de la République et s'oppose à l'individualisme qui commence à faire son apparition. De même Maurras affirme que la société est composée de familles et s'emploie à prouver l'erreur de l'individualisme qui a triomphé en 1789. L'un et l'autre considèrent que la famille est la genèse de la société et non pas originaire d'un contrat comme le croit Rousseau.

- Ils se réfèrent à l'expérience de l'Histoire, ce que Maurras appelle l'empirisme organisateur. Cet aspect indique comment les royalistes ont considéré que le legs de l'Histoire leur

était favorable en tant que preuve à l'appui de leur thèse.

- Bodin fait l'éloge de la Justice Harmonique en indiquant que le bien se trouve dans l'équilibre. Parallèlement Maurras est apologiste du sens de la mesure qu'il qualifie de « forte notion de limites ». Relevons son analyse remarquable : « le bien n'est pas dans les choses mais dans l'ordre des choses, n'est pas dans le nombre mais dans la composition et ne tient nullement à la quantité mais à la qualité. »

- Bodin récuse l'égalitarisme des Utopiens : « L'égalité ne peut être mère nourrice de paix et d'amitié. » On peut donc dire qu'égalité et fraternité sont incompatibles ou encore « il n'y eut jamais de république soit vraie soit imaginaire voire la plus populaire qu'on peut penser, où les citoyens soient égaux en tous droits et prérogatives ». Et Maurras : « l'égalité ne peut régner nulle part ; mais son obsession, son désir, établissent un esprit politique directement contraire aux besoins vitaux d'un pays ». Au contraire pour Jean Bodin « les complémentarités sont nécessaires à l'architecture et à la dynamique universelle ». Ou encore : « une cité sagement constituée, les plus grands et les plus petits, sans compter les classes moyennes, réalisent un accord merveilleux

par le concours d'éléments différents ». Quant à Maurras il fit constamment l'éloge des inégalités protectrices et de la complémentarité de service du fort au faible.

Aussi à la suite de ces comparaisons si étroites la question se pose de savoir si Maurras a lu Bodin. On peut en douter cependant car à son époque les oeuvres de Jean Bodin n'étaient plus connues que par bribes. En tout cas il ne le cite jamais et Bodin, chez les penseurs d'Action Française, n'est mentionné que par Gaxotte et encore en tant qu'économiste.

Aussi établissons plutôt une concordance des idées pour les théoriciens de la monarchie sur l'Homme et la nature des choses. Néanmoins Maurras considère les Politiques comme les prédécesseurs de l'Action française et donne comme explication qu'ils se sont démarqués à la fois des ligueurs et des huguenots pour se considérer uniquement comme Français.

On peut tout de même se demander si l'Action Française correspond bien à cette définition. Nous allons ainsi nous apercevoir que, malgré des velléités dans ce sens, ce rapprochement est inexact.

Tout d'abord ne nous attardons pas sur le fait que Bodin ne se contente pas de faire

l'apologie de la monarchie royale mais s'efforça aussi de bâtir une conception de l'Etat. Certes Maurras porte un jugement pertinent sur l'Etat et nous citons son texte : « les souvenirs, les haines, les amours que les simples particuliers ne peuvent entretenir de façon constante, l'Etat les prend à son compte, il en tient registre qu'il met à jour de manière à exercer tous les droits, tous les devoirs qui y sont relevés. »

Il n'en reste pas moins qu'il ne se perd pas à créer ce qui existe déjà et ses préoccupations sont ailleurs car, ce que veut Maurras c'est discréditer les idées révolutionnaires qui seraient la cause de la chute de la monarchie tandis que Bodin cherche plutôt à rassembler les factions qui s'y opposent. Or là est le noeud du problème et nous allons voir que leur pensée s'avère totalement opposée à la fois en ce qui concerne la question du Un et du Multiple et les regroupements doctrinaux préconisés par l'un et l'autre.

Nous avons vu en étudiant la thèse de Bodin que le bien autant que le vrai se situent dans l'unité d'une pluralité exprimée par l'accord des différences. En cela il interprète, sur le plan politique, la pensée d'Aristote développée par Saint Thomas d'Aquin. Au contraire, Maurras établit une contradiction entre

l'idée juste et l'idée fausse à savoir que, pour lui, la vérité est une et ne se divise pas. Il rejoint ainsi la génération de l'esprit scientifique et de la méthode expérimentale de Claude Bernard. Car évidemment pour les sciences expérimentales il s'agit de découvrir les faits exacts qui ne se discutent pas et les causes à effets facteurs de vérité ou d'erreur.

Or Maurras reporte ce raisonnement dans le domaine politique ce qui conduit en transposant l'investigation scientifique dans le monde des idées à distinguer deux catégories : ceux qui ont entièrement raison et ceux qui ont entièrement tort. Bien sûr, l'idéalisme qui se situe à l'opposé est une erreur car la pensée n'est que du réel connu comme l'indiquait d'ailleurs Descartes et comme le précise Maurras « la plus grande perversion intellectuelle consiste à faire apparaître les choses telles qu'on les veut et non pas telles qu'elles sont ».

Mais sorti de ces disciplines limitées à la matière physique, chimique et biologique, le raisonnement, tout en cherchant aussi le vrai et le faux, doit obéir à des critères qui les présupposent. Il s'ensuit que le vrai et le faux se rattachent à des notions philosophiques fondamentales sans lesquelles on argumente sans base objective. Ces notions

étant comme nous l'avons vu le rapport du Un et du Multiple, de l'essence et de l'existence. En conséquence si la vérité est essentiellement une et ne supporte aucune contradiction, par son existence et ses manifestations elle devient multiple, le dérapage en sens inverse étant évité si l'on n'oublie pas que ce rapport est seulement relatif à



■ *Jacques Bainville.*

chaque identité. Toutefois il ne faudrait pas pour autant affirmer que la politique échappe à toute démarche scientifique car sans un souci d'objectivité dont le champ est l'expérience historique, la politique devient incompréhensible. Le legs historique est riche d'enseignements et permet, effectivement de déceler les avantages et les inconvénients propres à tel et tel régime ainsi que les constantes en

matière de rapport entre les nations. Ainsi Jacques Bainville qui est un penseur royaliste au moins aussi important que Maurras avait-il prédit les conséquences funestes du traité de Versailles : Hitler, l'Anschluss, le partage de la Pologne et une nouvelle guerre. On a même découvert dans ses analyses, dès 1940 pour ceux qui savaient lire, la défaite inéluctable de l'Allemagne. Il n'en reste pas moins, et aussi surprenant que cela puisse paraître, que c'est la référence à la métaphysique qui est réaliste et humaniste et le positivisme à prétention scientifique en matière de croyance et de politique, qui devient abstraite et source d'exclusion.

Ainsi Jean Bodin avait réussi à concilier vérité et pluralité des courants de pensée sur le plan politique. Pour l'avoir négligé, Maurras est tombé dans des conclusions lourdes de conséquences nous amenant au deuxième aspect qui le sépare de Jean Bodin, à savoir, les regroupements doctrinaux.

Nous avons déjà vu que le courant royaliste du XIXe siècle avait été dominé par la contre-révolution sociale des néo-légitimistes. Or, précédemment était apparu avec Bonald un autre système d'idées, plus politique, revendiquant l'alliance du trône et de l'autel et qu'on appelle à juste titre la contre-révolution

théocratique, concept absolument étranger à l'Ancien Régime. Certes, on rencontre comme chez La Tour du Pin une dénonciation de la révolution bourgeoise qui accentue le pouvoir de l'argent au détriment des plus défavorisés.

Mais l'aspect particulier de sa thèse se situe dans son explication du phénomène révolutionnaire selon une chaîne qui va de la Réforme à la Philosophie des Lumières. Aussi la véritable contre-révolution doit-elle se recentrer autour de la religion catholique en dénonçant tout ce

qui lui avait porté atteinte depuis trois siècles.

Or Maurras en s'annonçant royaliste vit venir à lui ces deux courants qu'étaient les sociaux-chrétiens et les théocrates, ceux-ci s'ajoutant aux nationalistes de droite ou de gauche et aux anarcho-syndicalistes qui avaient formé l'embryon de l'Action Française. Il y avait donc matière, comme il l'a dit lui-même, à un vaste rassemblement. Par ailleurs il comprit parfaitement que pour restaurer la monarchie il fallait une doctrine politique.

Mais au lieu de bâtir, comme l'avait fait Jean Bodin, un concept unique de souveraineté subsumant les différentes composantes intellectuelles, il fit un choix : au début il se réclama du parrainage de la Tour du Pin en déclarant que « l'Action Française est de M. de la Tour du Pin ». Que ne l'eut-il pas mis en pratique car il aurait alors repris le combat électoral des royalistes axé sur la défense des travailleurs et qui avait été interrompu par le Ralliement. (Certains députés comme Le Cour Grandmaison le poursuivront à titre individuel jusqu'à la dernière guerre).

Mais il avait davantage le souci de construire une doctrine politique, et qui plus est, en discréditant la démocratie. Or, se passer de démocratie n'est possible que si une doctrine religieuse ou une idéologie possède la maîtrise sur les esprits et la société. C'est donc Bonald, opposant le catholicisme à la Révolution, qui était utilisable. Cependant reprendre sa thèse à l'état brut alors que de nombreux Français n'étaient plus croyants, y compris à l'Action Française, s'avérait inopérant. Aussi Maurras s'employa-t-il à la transposer avec des arguments politiques. Pour cela, il partit d'abord d'un raisonnement de base : « Positivistes athées et catholiques théologiens ont, au temporel comme au spirituel, de profonds intérêts communs, les intérêts de la tradition et du monde civilisé (...) contre l'esprit d'anarchie mystique », à la suite de quoi il préconisait l'alliance des positivistes et des catholiques contre



■ Charles Maurras en pèlerinage sur la tombe de Bonald.

« le déisme, le protestantisme et les autres formes de l'anarchie moderne qui entretiennent la société dans un état permanent de fermentation. » Bien sûr il n'était plus question du trône et de l'autel mais cela restait sous-entendu car il reprenait le théocratisme qu'il appelait traditionalisme sur le plan profane. En outre dans le texte que nous venons de citer, il conviait l'ensemble des théologiens à s'y rallier. C'était donc l'antithèse de Bodin pour qui il est impératif d'établir une entente des catholiques et des protestants contre l'athéisme qu'il considérait comme la source du mal.

En regard, pour Maurras, ce n'est pas la croyance ou la non croyance qui déterminent le bien ou le vrai, mais l'attitude à penser juste. Ceci est évidemment une question fondamentale du plus haut intérêt sans négliger le fait que l'un et l'autre s'adressaient à un public différent. Toutefois nous ne ferons qu'effleurer ce problème d'école qui dépasse le cadre de notre étude, d'autant plus que Maurras s'est borné à l'interpréter sous l'angle politique ; c'est sous cet angle que nous allons répondre. D'ores et déjà on s'aperçoit que Maurras en reportant sur le plan national l'affirmation de Bonald pour qui tout ce qui n'est pas catholique est révolutionnaire, aggrave l'aberration

en traitant les protestants, les juifs et les franc-maçons, auxquels il ajoute les « métèques », de non ou semi-français, ceux-ci étant désignés comme les quatre Etats confédérés. Pour ses lecteurs convaincus d'avance, selon la mentalité de l'époque, la cause est entendue pour les juifs et les francs-maçons. Il lui suffit donc de l'affirmer sans autre forme de procès pour être cru. En revanche pour les protestants il faut tout de même le prouver ; aussi consacra-t-il trois chapitres dans son livre « La démocratie religieuse » où l'argumentation tourne autour « des dévastations nées en France du protestantisme ». A cette lecture où il s'emploie à interpréter sous l'angle politique, un problème qui reste exclusivement théologique, on ne sait pas si on doit s'offusquer des erreurs historiques ou admirer l'art de développer une rhétorique vide de sens. Il lui faut néanmoins des points de repère que nous allons réfuter parce que le sujet, portant sur des questions philosophiques et historiques, déborde et de beaucoup le caractère propre au protestantisme.

Sur le plan philosophique, il faut remonter à l'origine de l'erreur révolutionnaire, l'individualisme. Il en découle que puisque la Réforme fut une manifestation d'individualisme

religieux et la Révolution, une poussée individualiste politique, cela est tout Un et tombe sous le coup de la même condamnation.

Or dans cette assertion il existe d'abord une confusion entre individualisme et subjectivisme car le subjectivisme, selon l'expression même de Maurras, consiste à penser selon ses goûts complexes et partis pris sentimentaux sans tenir compte de la réalité. Il s'agit donc d'un problème de méthodologie et non pas d'opposition entre l'individu et le groupe social, à telle enseigne qu'il peut exister des revendications de subjectivisme collectif tel le marxisme prétendant que les idées ne sont que la projection des facteurs matériels et économiques.

Ensuite la Réforme n'est pas née d'une poussée individualiste mais de problèmes théologiques, de la justification par la Foi et de la Grâce. Si par la suite elle s'est étendue à une libre interprétation des Ecritures, il n'existe pas nécessairement de correspondance pour un protestant à répéter le concept de l'être social au niveau de la Cité, d'autant plus que l'individualisme ne devient révolutionnaire que s'il franchit le fossé au-delà duquel il est affirmé que l'homme naît naturellement bon et se trouve perverti par la société. Effectivement nous nous

trouvons là en présence de l'individualisme intégral puisque l'individu est bon et la société est mauvaise. Nous en avons vu les conséquences néfastes tant pour les meurtres collectifs que pour l'exploitation des faibles. Mais, ni Luther, ni Calvin n'ont soutenu une telle thèse et ils s'en tiennent à l'enseignement biblique de la Tache Originelle dont l'homme est affecté. Aussi, englober la Réforme dans le processus révolutionnaire est une affirmation erronée et partisane. Outre que si la Réforme avait été à l'origine de la Révolution, la révocation de l'Édit de Nantes aurait enrayé le processus. Or c'est le contraire qui s'est produit.

Sur le plan historique Maurras fait remonter la genèse de la France au baptême de Clovis d'où la déduction que la France est catholique et, comme Clovis combattit l'arianisme, il y ajoute une seconde déduction selon laquelle tout ce qui est hérétique n'est pas français. Une telle analyse ne tient évidemment pas compte du rapport de l'identité et du changement, aussi, préférons-nous, parce que plus exacte l'explication de Gaxotte pour qui Clovis n'a pas créé la nation française : « il l'a mise au creuset, il a créé une force historique » ce qui suppose des développements et apports successifs.

Aussi Maurras donnait-il un masque nationaliste à la contre-révolution théocratique de Bonald qui n'avait concerné jusque là qu'un très petit nombre de royalistes. La doctrine des sociaux-chrétiens maintenue d'une façon annexe n'avait qu'une valeur de complémentarité tandis que la démarche intellectuelle des positivistes avait pour but de tenter l'intelligence. En fait tout cela avait un objectif stratégique, celui de



■ *Pie XI. Sa condamnation porta un coup très dur à l'Action Française.*

regrouper en faveur de sa conception de la monarchie les catholiques qui avaient été divisés par le Ralliement.

La manoeuvre commençait à porter ses fruits quand survint,

comme le déclare Maurras, « le coup du côté qu'on ne l'attendait pas » à savoir la condamnation vaticane de 1926 (relevée il est vrai en 1939). Si les sillonnistes de Marc Sangnier, ses adversaires catholiques jubilèrent, en revanche de nombreux catholiques ne comprirent pas pourquoi Rome condamnait des idées qui défendaient le catholicisme dans l'ordre doctrinal et historique, d'autant plus que l'accusation était faible dans ses attendus et plus ou moins erronée dans les citations qu'elle invoquait. Mais avec le recul du temps on comprend mieux que c'était, à travers Maurras, l'intégrisme religieux qui était visé, le terme n'existant pas à l'époque et ses contours mal définis. Cependant la condamnation étant restée silencieuse quant à ses motifs, provoqua à la fois un sentiment d'injustice chez ceux qui avaient bonne conscience de leur catholicité et des extrapolations fantaisistes chez les adversaires de l'Action Française. Ainsi Maurras fut-il accusé de paganisme et, à cause de son slogan « politique d'abord », de donner la priorité à la politique sur la religion, alors que cela signifiait la politique en tant que moyen en vue d'une fin et nous avons indiqué combien l'application de cette stratégie aurait permis à Louis XVI de dominer la situation tout en protégeant les populations fidèles au catho-

licisme.

Or la réalité est tout autre. D'abord parce que c'était produit un quiproquo entre Maurras et l'Eglise catholique qui abordait un tournant. Certes la condamnation vaticane pouvait être interprétée comme un second ralliement. Il n'en reste pas moins que les théologiens commençaient à se dégager d'une vue hégémonique qui avait causé le plus grand tort à la Foi catholique en France. Aussi Maurras croyait-il donner satisfaction à l'autorité ecclésiastique alors que celle-ci ne pensait plus comme le clergé d'Ancien Régime ou comme du temps de Charles X. Ensuite parce qu'il avait interpellé l'Eglise dans le sens d'une utilisation abusive sur le plan politique des positions théologiques du catholicisme, ceci étant très différent de Bodin qui construisit une doctrine uniquement politique à partir de la pensée réaliste et sans aucune référence au thomisme, la pensée réaliste n'étant pas l'exclusivité de la religion.

Par le fait même alors que Bodin s'efforcer de retrouver sur le plan politique une unité religieuse perdue, Maurras au contraire, doublait la division par une scission politique. En tout cas, les recommandations de Bodin peuvent être jugées par les faits lorsqu'il déclarait

que le respect de toutes les religions est beaucoup plus profitable à la nation et à l'Eglise. Car, pour lui, la Foi en Dieu et la rectitude d'une justice « qui défend l'honneur et la vertu sont la condition indispensable des bonnes moeurs politiques ». Il ajoutait que l'agression d'une religion par une autre (sous-



■ *Charles Maurras.*

entendu au sein d'une même nation) ne fait que développer l'athéisme qui détruit ces valeurs. La prédiction de Bodin pour ne pas avoir été retenue lors de l'Edit de Fontainebleau, se réalise au XVIII^e siècle et à la Révolution.

Ajoutons que sur le plan politique lui-même, dénoncer comme

« ennemis de l'intérieur » (l'expression est de Maurras) des catégories religieuses et philosophiques se trouve en contradiction avec la véritable conception de la Monarchie qui incarne l'ensemble de la Nation. C'est pourquoi, le Comte de Paris ne pouvait, lui aussi, que se démarquer d'une assertion aussi pénible.

Cependant, après la condamnation de Rome qui provoqua la défection de nombreux catholiques, Maurras chercha à s'adresser à un public plus éclectique. C'est alors qu'il parla de compromis intellectuel entre différents courants de pensée ; aussi ce qu'il perdit en nombre, il le gagna en qualité doctrinale.

Relevons aussi son ouvrage « l'Avenir de l'Intelligence » où il dénonce le rôle néfaste de l'argent dans les domaines politiques et culturels. Dans son analyse il prédit les conséquences d'une démocratie débridée où l'argent dirige et avilit. IL met en garde les intellectuels et les écrivains contre une prétention à influencer l'opinion, car ils ne peuvent que rester dépendant des puissances financières, et, si certains veulent s'employer à dénoncer la ploutocratie, « les gens d'affaires ont pressenti l'événement et l'ont prévenu. Ils se sont assurés la complicité révolutionnaire » en étant à l'origine des attaques dirigées

contre eux car l'argent préside « aux attaques pour mieux les diriger » la parade étant pour lui, d'une part, gagner certaines citadelles de l'argent « diviseur et divisible à l'infini l'argent peut jouer une fois le premier de ces deux rôles contre lui-même », d'autre part que la monarchie héréditaire en libérant le Pouvoir au sommet, libère en même temps la presse, les lettres et les arts. Son sujet est évidemment original car un tel problème n'existait pas au temps de Jean Bodin à la fois parce que le système capitaliste n'était pas apparu et parce que la monarchie en place empêchait ce genre d'asservissement de l'Intelligence.

Enfin citons pour mémoire les événements de la guerre de 1940 et de l'occupation où ayant pris parti pour la personne du Maréchal Pétain, tout en rejetant la politique de collaboration, il fut condamné à la Libération pour intelligence avec l'ennemi alors qu'il était innocent de ce chef d'inculpation. Ne nous étendons pas sur un tel sujet où il faudrait faire intervenir des considérations de politique internationale et militaire. Aussi, bornons-nous à faire remarquer que Maurras obsédé par les querelles intestines ne prit pas garde à une situation politique provisoire parce que conditionnée par l'issue d'un

conflit. Mais s'il n'avait pas autant insulté des catégories de Français, ses adversaires n'auraient pas profité de l'occasion pour le disqualifier.

Ainsi donc de cette analyse on peut déduire contrairement à Bodin que Maurras est étranger à la pensée d'Aristote et à Saint Thomas d'Aquin (3). Aussi est-ce inexact quand il déclare que le positivisme rétablit la liaison avec la scolastique. Bien sûr l'un et l'autre considéraient que la fonction de l'intelligence consiste à rechercher la réalité mais à partir de là il ne retient que des compromis entre la vérité et l'erreur et ignore les notions philosophiques de rapports, d'analogies et de relations.

- Il confond vérité et univoque quand il traite des problèmes théologiques sous l'angle politique.

- Il ne sait pas que la vérité est une dans son essence et multiple dans son existence. Tout au plus brûle-t-il quand il propose une mesure commune entre « protestants, catholiques, kantien, spinozistes, hégéliens, positivistes, spiritualistes ». Ceci après

⇒ (3) Scolastique et thomisme ne sont nullement synonymes (Louis Jugnet). Effectivement cette école de pensée issue d'Aristote fut enrichie et précisée au cours des âges par des philosophes à la fois arabes et chrétiens. Nous ne nous réclamons pas de l'autorité de Saint Thomas d'Aquin ceci contrairement à ceux qui cherchent à l'annexer

les déboires que nous avons signalés. Mais ce compromis intellectuel où Maurras recherche une unité mentale de base n'est qu'une approche et Bodin avait trouvé la solution en déclarant que si chaque religion (ajoutons aujourd'hui chaque idéologie) peut garder sa spécificité l'union se retrouve au niveau de la souveraineté politique.

- Il oppose l'animal politique à l'individu alors que pour Aristote l'être humain est à la fois un individu et un être social. Ainsi ne voit-il dans l'Homme qu'un être collectif vivant au sein des communautés naturelles et ayant surtout des devoirs, les droits de l'Homme se trouvant ainsi rejetés en bloc ce qui est regrettable parce que tout en étant une manifestation d'individualisme, ils ont néanmoins l'avantage de prendre la défense de l'homme-individu contre les pressions sociologiques.

- La théorie de l'Acte et de la puissance c'est-à-dire l'identité dans le changement lui échappe d'où une vue abrégée de la Nation que nous avons longuement exposée.

tel Gilson qui le sollicite dans un sens démocratique (le Thomiste) ou au contraire Lagor qui en fait un maurrasien (La philosophie politique de Saint Thomas d'Aquin). Aussi en ce qui nous concerne nous utilisons la scolastique uniquement sous l'angle politique comme l'a fait Bodin.

Ainsi privé de ces supports intellectuels, Maurras n'a pas pu, bien qu'il l'ait recherché, faire ressortir un principe politique coordonnant la pluralité des courants de pensée qui le soutenaient. Au contraire et sans doute accaparé par sa fraction la plus intolérante, il a bâti une doctrine où se mêlent des analyses remarquables et une traduction politique de guerre de religion. Il a même ajouté des querelles propres à son époque telles que les attaques contre les juifs qui n'étaient en rien responsables de la Révolution. Le résultat a été un choix d'amis exclusifs pour qui il devenait compromettant tandis qu'il se créait des ennemis inutiles. Là est toute l'explication de l'échec de l'Action Française. D'une façon générale ce qui sépare Bodin de Maurras, c'est Descartes. Aussi Maurras a-t-il été victime, au même titre que tous les penseurs politiques quelques soient leurs théories, du système de pensée issu du cartésianisme. Ce système se caractérise, contrairement à ce qu'avait voulu Descartes, par deux options opposées qui s'affrontent en un cercle vicieux : une autonomie de l'intelligence refusant de reconnaître la réalité et l'unicité de la réalité ontologique

ou objective ignorant qu'il faut distinguer pour ne pas confondre (4).

Néanmoins dans son dernier texte « L'avenir du Nationalisme français » qui est un recueil de ses ultimes recommandations, Maurras affirme l'évolution de sa pensée que nous avons déjà signalée, en précisant : « Il ne sera donc pas possible à chacun, catholique, juif, huguenot, franc-maçon, d'imposer son mètre distinct pour mesure commune de la Cité. Ce mètre est distinct alors que la mesure doit être commune pour tous. » Cette mesure étant pour lui « l'humble Bien positif » concrétisé par l'intérêt public et national. Ainsi n'ayant plus à ménager personne et tenant implicitement la leçon de ces déboires, il reconnaissait la pluralité du peuple français, aussi se rapprochait-il de Jean Bodin où se trouve la clef de la restauration monarchique, ce que nous allons tenté d'établir relativement aux données de notre époque.

AVEC LES POLITIQUES, RESTAURER LA MONARCHIE

Quand on jette un regard très succinct mais global comme on l'a fait sur l'Histoire de France

depuis la Réforme, on s'aperçoit qu'elle forme un bloc de quatre siècles et la Révolution française n'en est qu'un avatar mais sous un angle tout à fait opposé à celui énoncé par Bonald et repris par Maurras. En conséquence tout ce qui a été dit pendant toutes ces générations qui se sont succédées mérite d'être relevé.

C'est le cas en particulier de Jean Bodin dont les idées en faveur de la cause monarchique reste d'une grande efficacité. La seule difficulté réside dans le fait que depuis trois siècles les modes de raisonnement ne s'inspirent plus des mêmes sources philosophiques, ces sources ayant uniquement été gardées par le courant thomiste sur le plan religieux. Il faut donc pour utiliser Jean Bodin qu'une partie de la métaphysique fasse l'objet d'un renouveau sur le plan profane. Ceci présente d'autant plus d'intérêt que la pensée issue d'Aristote avait résolu des problèmes fondamentaux d'ordre intellectuel s'appliquant à la réalité. D'ores et déjà nous allons tenter son approche dans l'optique des monarchies modernes.

Nous venons de citer les démocraties couronnées car le refus de la démocratie est devenu irréaliste. Pourtant Jean Bodin condamnait la démocratie or nous ne sommes pas pour autant au rouet car s'il la rejette,

⇒(4) Certains disciples de Maurras, utilisant la notion de l'ordre naturel pour justifier l'alignement sur la vérité

objective, font de cette notion, au demeurant exacte, un monisme.

c'est au niveau de la souveraineté : « Il n'y a pas de parties de la souveraineté ». Mais pour lui, c'est l'Etat qui incarne la souveraineté et l'individu est autre dans ses biens, sa famille et pour lui-même de sorte qu'il reconnaît aux citoyens le droit de s'exprimer au niveau de ce dont ils disposent en leur temps à savoir les Etats généraux des Provinces et les Corps de Métiers.

Or voter sur le plan régional au national c'est tout un. D'ailleurs Maurras ne rejetait pas non plus ce qu'il appelait la représentativité. Il n'existe donc pas de distorsion entre un Etat indépendant et les citoyens s'exprimant par l'intermédiaire de députés. Aussi est-ce là que nous faisons intervenir le rapport du Un et du Multiple, de l'essence et de l'existence. Par transposition, le roi incarne l'unité de la nation et le parlement élu au suffrage universel exprime le Multiple.

Mais avant d'entrer dans les détails, nous devons réfuter la position de ceux parmi les monarchistes qui condamnent la démocratie. Leur double erreur consiste dans une conception erronée de l'individualisme et dans l'oubli qu'elle s'avère une nécessité quand le droit coutumier n'existe plus.

Sur le premier point, donner le

droit de vote à chaque individu ne signifie pas nécessairement la reconnaissance d'une société composée exclusivement d'individus. C'est encore une autre erreur de Maurras pour qui seuls les chefs de famille et les célibataires (hommes et femmes) devaient avoir le droit de vote, les chefs de famille au prorata du nombre des membres de la famille. En effet si la République est bien composée de familles il n'en reste pas moins que l'individu est placé pour se prononcer seul dans les domaines qui regardent l'intéressé comme, en ce qui concerne notre sujet, les problèmes inhérents à sa profession, les affaires publiques et l'adhésion à des associations culturelles, confessionnelles et politiques, ce que Bodin appelait la convivialité qu'il estimait extérieure au groupe familial car pour lui le citoyen se distingue du chef de famille. Il s'ensuit que voter pour un candidat ou pour un parti n'est pas lié à la famille à laquelle on appartient.

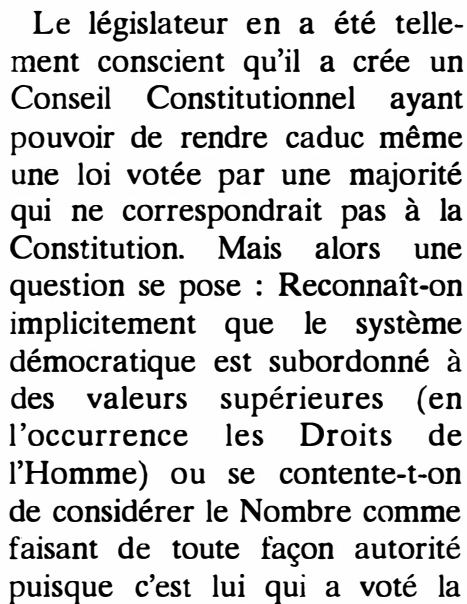
C'est donc jouer sur les mots que de prétendre qu'en donnant à chaque individu un bulletin de vote on légalise l'individualisme et l'égalitarisme. Rappelons que Jean Bodin estimait la non incompatibilité entre l'égalité juridique et la différence de condition sociale, ce sont seulement les lois et les mœurs qui

font d'une société un groupement de familles ou au contraire d'individus. En fait la monarchie héréditaire, et c'est un autre avantage, concilie la notion de famille et celle des individus car le roi est le symbole des familles et le parlement représente les courants de pensée à travers les individus.

Sur le second point, au temps de Jean Bodin, il existait un droit coutumier d'inspiration canonique. Un pouvoir législatif s'avérait donc d'aucune utilité et le roi n'avait d'ailleurs aucune autorité pour décider en matière d'éthique. Ce domaine appartenait à ce qu'on appelait le Pouvoir Spirituel. Celui-ci pouvait être entendu dans un sens large après la Réforme car le dualisme catholiques-protestants ne présentait pas de difficultés, compte tenu que les uns et les autres partageaient la même référence, surtout à cette époque, à la morale chrétienne. Le Droit coutumier restait donc intact. Or ce cas de figure a disparu et on rencontre aujourd'hui un large éventail de croyances et d'opinions. Il n'existe donc pas d'autres alternatives que d'accepter la démocratie sur le plan législatif sinon on tombe dans l'utopie de l'unité retrouvée.

Toutefois on peut opérer une distinction qui ne pouvait pas être perçue au temps de Jean

Notre définition du régime populaire étant lorsque les Urnes s'exercent à tous les niveaux et point le Droit, nous rejoignons Maurras lorsqu'il



Comme nous l'avons vu avec Bodin la nature de la souveraineté est la puissance de commandement, la continuité et l'indépendance. Or déclarer que le peuple est souverain est un non-sens car il va de soi qu'il ne

sique les élus se considèrent comme tenus par des lois « non écrites, religieuses ou naturelles ». En outre Henri III et Henri IV avaient fait obstacle à la loi du Nombre en créant des Chambres mi-parties, catholiques, protestants, sans se préoccuper de savoir laquelle des deux religions était majoritaire.

peut pas disposer de la puissance de commandement. S'il la confie pour un temps à un homme ou à une assemblée, la puissance souveraine, pour reprendre les termes de Jean Bodin, n'est que temporaire ou précaire ce qui est contradictoire puisque la souveraineté n'est pas limitée dans le temps. Il en va tout autrement, toujours selon Bodin, si le peuple s'est dessaisi à tout jamais de sa puissance originaire.

De cette façon, la souveraineté n'est plus de l'ordre du temps : elle la transcende, d'ailleurs les rois eux-mêmes passent et seule leur personne publique demeure ; comme on disait sous l'Ancien Régime « le roi ne meurt pas ». Ce n'est donc pas le peuple qui possède la souveraineté mais la République. Le roi étant le dépositaire de la République il assure la continuité de l'Etat grâce à la succession dynastique et si on brise cette succession on retourne au temporaire et au précaire.

En outre le peuple est Multiple tandis que la souveraineté est Une. Or un chef d'Etat élu n'est que le représentant du Multiple et même seulement d'une de ces parties. Il ne représente donc qu'imparfaitement la souveraineté aussi faut-il pour que celle-ci soit pleinement assurée que le chef de l'Etat échappe à tout système d'élec-

tion ou de nomination.

Néanmoins si le Multiple ne fait pas le Un et vice versa, il n'y a pas non plus de scission ou de rupture entre le Un et le Multiple, entre l'essence et l'existence sinon l'absolutisme est une manifestation d'essentialisme et le régime populaire une revendication d'existentialisme. Or dans l'existentialisme rien n'est commun aux êtres totalement étrangers les uns aux autres. Au contraire le roi opère la liaison avec les individus dans la multiplicité de leurs croyances et d'opinions. L'équilibre se trouve donc réalisé si on accorde au roi et à l'Etat les attributs de la souveraineté politique et au peuple ceux de la démocratie dans le domaine de la Loi qui organise la vie en société. L'individu est alors à la fois individu et citoyen.

Sur le plan pratique, comme nous l'avons indiqué dans le chapitre sur Bodin, l'Etat signifie l'Etre ayant la charge du bien de tous et le Parlement défend le bien être des individus dans leur pluralité.

Toutefois il est bon de compléter cette étude en précisant qu'un monarque sans Etat digne de ce nom est impuissant et Bodin attribuait la chute de l'empire romain à un manque d'Etat véritable. En regard un Etat sans chef héréditaire se

trouve défectueux pour défendre pleinement le bien de tous. Ainsi la personne du roi se caractérise par son institutionnalisation dans un appareil d'Etat, encore qu'il ne lui confère pas une puissance arbitraire car il le situe dans un ordre de Droit. Aussi pour s'accorder avec la théorie de Jean Bodin suffit-il de considérer que la démocratie doit être exclue au niveau de l'Etat. Il nous reste à présent à répondre à deux arguments invoqués contre la Monarchie et que d'ailleurs Bodin a aussi traités. Le problème concerne celui de la laïcité. Or l'erreur des antiroyalistes consiste à faire de la république et de la démocratie les synonymes de la laïcité car ce régime ne garantit absolument rien en la matière et il suffit qu'une majorité électorale à caractère intolérant prenne le pouvoir pour la remettre en cause, ce que Bodin appelait comme nous l'avons déjà signalé la tyrannie ochlocratique du nombre.

Au contraire les théoriciens de la monarchie qu'il s'agisse de Pierre Dubois ou des Politiques, ont constamment dénoncé le théocratisme, source d'intolérance, et réclamé l'indépendance de la couronne et de l'Etat. Il faudra Bonald pour revendiquer le contraire et donner à la monarchie une fausse image de marque qui a empêché

la restauration.

La seconde exprime la crainte de voir l'hérédité amener un incapable. Or si on veut aller jusqu'au bout du raisonnement il faut nier l'Etat de Droit car ce n'est plus le Droit qui fait le chef de l'Etat mais les qualités personnelles. Bien sûr on rétorquera qu'il faut concilier les deux. Mais comme aucun régime ne peut apporter de réponse satisfaisante on aboutit logiquement à déclarer que le meilleur gagne. Autrement dit, tous les moyens sont bons pour accéder au pouvoir, c'est la loi de la bande de brigands comme l'indique Bodin. Nous ajouterons que l'Histoire est pleine de gagnants et de surhommes qui ont perdu les peuples. Au contraire le roi a été instruit en vue de son métier et la monarchie est assez souple pour moduler les responsabilités de ceux qui la servent.

Ainsi Louis XIII éprouva-t-il le besoin de déléguer une partie de ses pouvoirs à Richelieu. Certes le rousseauiste répondra qu'il s'agit avant tout que la Nation soit dirigée par des hommes vertueux. C'est sur ce point qu'il faut comprendre la réponse de Maurras pour qui on fait intervenir la morale là où celle-ci n'a que faire. Il avait en effet bien vu que l'on demande avant tout à un homme politique d'avoir les compétences pour gouverner la Cité sans se référer nécessaire-

ment à des principes moraux. Cependant là encore Bodin a trouvé la solution en indiquant que le souverain doit posséder le sens de la justice. C'est sur ce chapitre que se trouve la liaison entre la politique et la morale. Un tel aspect a échappé à Maurras. Et puis on sait ce que valent les gouvernements composés d'individus qui se prétendent moralement supérieurs aux autres, cela se termine par des meurtres collectifs.

En regard de tout cela, c'est nous qui allons formuler la seule vraie critique que l'on puisse opposer à la Monarchie, à savoir que le roi est un homme seul et partant influençable. Nous l'avons vu pour Charles IX cédant aux pressions de sa mère, Louis XIV trompé par son entourage et Louis XV capitulant devant des processions et les bavardages de sa fille, ajoutons Louis XVI influencé par Marie-Antoinette, Charles X



■ *En faisant exécuter le duc de Guise, Henri III a une claire vision de la ligne de conduite qu'il devait adopter.*

dirigé par l'abbé Lutil sans oublier le Comte de Chambord prenant des conseils d'ordre politique auprès de son confesseur.

Le remède à cette déficience n'est pas l'aréopage, mais comme nous l'avons démontré tout au long de cet exposé, une doctrine politique permettant au souverain de jeter un regard lucide sur la situation à laquelle il se trouve confronté, les appuis dont il bénéficie se référant à cette même doctrine. Le cas exemplaire est celui d'Henri III qui vit parfaitement ce qu'il devait faire en décidant l'exécution du duc de Guise et le ralliement à Henri de Navarre. En revanche Louis XVI s'est trouvé complètement démuni d'idées directrices et n'a pas pu sortir du problème religieux que l'Assemblée voulut lui imposer.

Plus précisément ce n'est pas la démocratie qui est la plus susceptible d'imposer la libre pensée et la justice mais ce que l'on appelle de nos jours la laïcité. Celle-ci devant être une force d'idée pour barrer la route à tout hégémonisme confessionnel ou idéologique. Pour cela elle devrait rétablir la liaison avec Jean Bodin. Car la laïcité en tirerait profit au moment où l'on recherche pour elle une nouvelle approche et retrouverait ainsi son rôle initial de soutien à l'indépendance de l'État. De toutes façons c'est dans ce sens que nous devons nous diriger pour nous opposer aux catholiques ultras qui ont toujours voulu faire de la

monarchie leur chose.

Ainsi donc une vue exacte du problème fait tomber beaucoup d'idées reçues à telle enseigne que beaucoup de républicains sont des royalistes qui s'ignorent. Toutefois lorsque les royalistes traitent avec différents partis de droite ou de gauche ils doivent chercher à déceler ceux parmi leurs membres qui répondent au critère de Politique et ceux qui s'en éloignent, ce critère étant une constante que l'on retrouve à toutes les époques et qui se caractérise par le souci de l'intérêt national, le sens de l'indépendance de l'État et l'esprit de tolérance en matière religieuse et philosophique non pas par mentalité « libérale » mais en vue de la cohésion de la communauté nationale et de l'esprit de justice. Or ces hommes-là appartiennent à tous les partis (leur contraire existe aussi dans toutes les formations). Ce sont ceux-là qu'il faut convertir à la royauté en premier chef. Si nous réussissons la monarchie aura fait un grand pas. Quant à l'opinion elle éprouve inconsciemment le besoin de la monarchie quand elle se montre attentive à des expressions comme État impartial, majorité présidentielle ou gouverner au centre. Mais ces indicatifs sont des termes maladroits car ils ne réussissent pas à sortir du Multiple, le parti unique ne répondant pas davantage au Un puisqu'il n'est qu'une fraction du Multiple qui accapare l'État à demeure.

Aussi nous rangeons-nous à la double recommandation de

Bodin. En premier lieu pour retrouver le Un qui est la condition et la garantie de l'intérêt public il faut que le chef de l'État ne soit ni élu ni le représentant d'une religion, d'une idéologie ou d'un parti. L'État lui-même étant laïc.

En second lieu, la santé morale de la société dépend du primat de la religion sans que soit privilégiée une religion plutôt qu'une autre. Nous ne proclamons pas pour autant l'égalité de valeur de toutes les religions et nous nous plaçons ici uniquement sur le plan politique.

Pour Bodin la pensée politique, comme le résume Simone Goyard-Fabre, doit se référer à l'universalisme éthico-religieux mais sans le confondre avec l'ecclésiologie, toujours partisane, conception plus complète que les Droits de l'homme qui retient l'Être humain surtout comme un individu (6).

Ainsi donc les partis représentent la démocratie pluraliste et non pas la République une et indivisible sinon c'est une contradiction. Aussi pour que la République retrouve définitivement sa véritable définition et ses véritables attributs, il faut restaurer la monarchie royale.

Jean SAINT ELLIER

⇒ (6) Jacques Maritain a complété Aristote en indiquant que l'Homme est à la fois un individu, un être social et un être religieux. C'est en méprisant l'une et l'autre de ces trois composantes que l'on commet des injustices à l'égard de l'Homme.

**Les «pin's» sont à la mode,
offrez-vous**

**Louis XVI et
Marie-Antoinette**



Prix franco 30 F. chaque

HISTOIRE DU ROYALISME

Plusieurs nouveaux livres viennent enrichir l'histoire du royalisme (période Action Française) :

- Victor Nguyen - « Aux origines de l'Action Française - Intelligence et politique à l'aube du XX^e siècle » - 960 pages - Prix franco 250 F.
- Yves Chiron - « La vie de Maurras » - 500 pages - Prix franco 177 F.
- André Laudouze - « Dominicains français et Action Française, Maurras au couvent » - 274 pages - Prix franco 150 F.
- Jean-Paul Besse - « Dom Besse, un bénédictin monarchiste » - Plaquette de 38 pages - Prix franco 40 F.



BULLETIN DE COMMANDE OU D'ABONNEMENT

NOM/Prénom :

Adresse :

S'abonne au «Lys Rouge» à partir du n°

- ☐ normal un an (4 numéros) 60 F
- ☐ soutien un an (4 numéros) 90 F
- ☐ deux ans (8 numéros) 100 F
- ☐ Tarif étranger un an (4 numéros) 90 F
- ➔ (plus surtaxe aérienne éventuelle) : 22 F)

Commande des numéros du «Lys Rouge» (voir au dos la liste des numéros disponibles)

Numéros commandés :

Montant total : F

Règlement à l'ordre de «Royaliste», 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18.104.06 N Paris

Liste des numéros encore disponibles

● Numéro 4 - Mai 1979 (poly. 50 p.): «Enquête sur le logement» - «Etude sur l'enseignement» - «Vers une nouvelle politique industrielle?».

Prix franco 10 F

● Numéro 5 - Septembre 1979 (poly. 31 p.): «L'aménagement industriel, agricole et touristique du territoire» - «Dossier énergie: Les sources possibles - Pourquoi le nucléaire?» - «Projet pour une réforme des études médicales».

Prix franco 8 F

● Numéro 6 - Décembre 1979 (poly. 36 p.): «La Francophonie» - «Le système monétaire européen» - «La France est un royaume» (Luc de Goustine).

Prix franco 8 F

● Numéro 8 - Février 1981 (brochure 35 p.): «Rapport sur la Sécurité sociale» - «Enquête sur le logement (suite)».

Prix franco 8 F

● Numéro 15 - Janvier 1983 (brochure 34 p.): «Lettre sur l'avenir du royalisme» - «Débat sur la politique économique socialiste» - «Dossier historique sur le royalisme à Lyon dans les années 1830».

Prix franco 12 F

● Numéro 23 - Avril 1985 (revue 28 p.): «La France de l'ouverture, débat sur la France et ses immigrants» - «Quelle tradition? (suite) le mariage du Prince» - «Document: «Socialisme monarchique», un texte de Jean-Marc Bourquin en 1947» - «Jeanne de France» - «Débats et polémiques».

Prix franco 13 F

● Numéro 25 - 30 Avril 1985 (journal 8 p.): «Quand Mitterrand imite Montand» - «Dixième anniversaire de la chute de Saigon» - «Le voyage de Reagan en RFA» - «L'Afghanistan dans la presse occidentale» - «Patrons et journalistes».

Prix franco 6 F

● Numéro 27 - Août 1985 (revue 34 p.): «Engagez vous! Faites de la politique!» - «Les royalistes et l'Eglise: l'Action Française en Gironde de 1919 à 1939» - «Une mauvaise biographie de Louis XVI» - «Sur le bagne de Nouvelle Calédonie» - «Les dangers de la pollution automobile».

Prix franco 13 F

● Numéro 37 - Février 1988 (revue 56 p.): «Inquiétude sur une enquête sur le royalisme» - «Documents pour préparer le congrès de la N.A.R. (Protection sociale, Europe)» - «Questions/réponses sur minitel» - «La mort du roi du Laos» - «Revue de presse des Princes et des monarchies» - «Hommage à Amédée d'Yvignac» - «Auguste Comte et le royalisme».

Prix franco 25 F

● Numéro 38 - Mai 1988 (revue 38 p.): «Faillite de la politique» - «Un étrange Burke» - «Sansculottes et Nazis» - «Gustave Thibon: paroles écrites» - «Les Daudet» - «Revue de presse: Le roi d'Afghanistan - De Gaulle et le comte de Paris» - «La NAR inventorie ses archives: la presse royaliste de 1971 à 1988» - «Une nouvelle de Marc Desaubiaux: «Le Messenger» (1ère partie)».

Prix franco 25 F

● Numéro 39 - Décembre 1988 (revue 32 p.): «Révolutionner la Commémoration» - «Revue de presse: le procès du Comte de Clermont contre le duc de Cadix» - «Pitié pour Scorsese» - «Polémique sur Gustave Thibon» - «Histoire du royalisme: le congrès de 1947» - «Document: le bulletin des Comités monarchistes de juin à août 1947» - «Suite et fin de la nouvelle «Le Messenger»».

Prix franco 25 F

● Numéro 40 - 1er trimestre 1990 (revue 36 p.): «Renaissance du Lys Rouge!» - «Enquête: Le «New Age» - Entretien avec Gervais Briot - A l'Est le retour des rois - Petite histoire de la dynastie rou-

maine - Revue de presse sur Michel de Roumanie - Institutions: Burke et les monarchiens.

Prix franco 25 F

● Numéro 41 - 2e trimestre 1990 (revue 36 p.): «Dormez-vous?» - «Enquête: L'Albanie sera-t-elle un royaume?» - «Histoire et espoirs du «Pays des Aigles» - «Entretien avec Skender Zogu: la résistance albanaise - Albanie: documents et revue de presse - Rois et médias - Les Politiques: leur combat face à quatre siècles d'histoire».

Prix franco 25 F

● Numéro 42 - 1er trimestre 1991 (revue 36 p.): «Le temps qui passe - Heurs et malheurs des travaux sur le royalisme français post-1945 - La Syldavie, royaume méconnu...» - «Dossier Monarchies orientales: Hommage à S.M. Sri Savang Vatthana, roi du Lane Xang - Thaïlande, un roi demi-dieu - L'empereur du Japon - Document: Souvenirs d'un collaborateur du comte de Paris - Les politiques: leur combat face à quatre siècles d'histoire (2ème partie)».

Prix franco 25 F

«Comme vous pouvez le constater, de nombreux numéros du «Lys Rouge» sont épuisés. Signe du succès de notre entreprise! Signe aussi de la difficulté d'ajuster les tirages aux besoins. Nous ne saurions trop vous recommander de vous abonner (en réalisant une économie de 50%!). Ainsi nous ne manquerons aucun client, et vous ne manquerez aucun numéro...»